

Pièces à fournir

- Le formulaire de demande de carte nationale d'identité complété et signé par le demandeur,
- 2 [photographies](#) d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm),
- [Justificatif de domicile](#) ou de résidence,
- [Justificatif de l'autorité parentale](#)
- Ancienne carte d'identité de l'enfant
- Pièce d'identité du parent demandeur.

Pièces complémentaires si la carte à renouveler a été délivrée il y a plus de 12 ans

- si le demandeur peut fournir un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) : **aucun document supplémentaire**,
- si le demandeur ne peut pas fournir de passeport sécurisé :
- Justificatif d'état civil de l'enfant : un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite).
- Si le justificatif d'état civil ne suffit pas pour démontrer la nationalité : [Justificatif de nationalité française](#)
(sauf si l'enfant est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France).

A savoir : les originaux de l'ensemble des pièces doivent être présentés. Le demandeur doit également remettre les photocopies des pièces qui restent en sa possession.